

# Observatoire du financement des entreprises

> Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI

Mercredi 11 mai 2011



## A l'origine, un avis partagé sur le manque d'information sur le financement des entreprises

- Les États généraux de l'industrie (EGI) ont mis en évidence des lacunes en matière d'information sur le financement des entreprises.
- Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de créer l'Observatoire du financement des entreprises.
- Les travaux de l'Observatoire ont débuté dès mai 2010.

## Une démarche consensuelle

- L'objectif de l'Observatoire est de dégager une vision commune sur les questions du financement des entreprises et particulièrement des PME-PMI.
- L'Observatoire regroupe des représentants des entreprises, des banques, des assureurs, des sociétés financières ainsi que des acteurs publics du financement et notamment les principaux pourvoyeurs de statistiques publiques.
- La présidence de l'Observatoire revient à la Médiation du Crédit et la Direction générale du Trésor est rapporteur des travaux.
- Ces conclusions communes reflètent le climat de confiance, de transparence, de partage et de compétence qui a animé l'ensemble des membres.

## Une méthode rigoureuse

- Les travaux du groupe se sont très vite heurtés à des difficultés de nature technique : disponibilités, croisements et interprétation de statistiques pertinentes, comparaisons internationales...
- Les principales sources ont été fournies par la Banque de France et par l'INSEE.
- L'Observatoire a adopté une méthode de travail fondée sur le recensement, la sélection puis l'examen des données afin d'en tirer les principaux enseignements comme de mesurer leurs limites.
- Les analyses de l'Observatoire se focalisent ainsi sur les PME-PMI et sur les ETI qui dépassent certains seuils statistiques (crédits > à 25 000 euros par banque et par entreprise et structures bilancielle > à 750 000 euros).

## 2008-2009, la confirmation d'un choc brutal pour les entreprises

- Les entreprises ont fait face à un choc exceptionnellement brutal à l'automne 2008 et en 2009 avec :
  - Une baisse d'activité de 9% en moyenne ;
  - Une forte chute de rentabilité, le ratio de rentabilité économique reculant en deux exercices de 10% à un peu plus de 6% en 2009.
- Les entreprises industrielles ont été encore plus sérieusement touchées que la moyenne.

## Des conclusions sur l'état financier des PME-PMI relativement inattendues

- Ces conclusions s'entendent en moyenne et abstraction faite des défaillances.
- Ainsi, les PME-PMI et les ETI ont préservé leur situation financière :
  - Elles sortent de la crise avec une trésorerie supérieure à celle dont elles disposaient en 2007 ;
  - Et avec des fonds propres qui les situent plutôt au dessus de la moyenne européenne.

## Certains indicateurs sont bien orientés

- La bonne tenue des fonds propres pendant la crise s'inscrit dans une tendance longue de renforcement régulier de la part des fonds propres dans le bilan des PME-PMI depuis la fin des années 90 ; la crise ne paraît pas avoir remis en cause cette évolution, même s'il serait bon de disposer des données à fin 2010 pour confirmer le diagnostic.
- La distribution des crédits bancaires à ces mêmes entreprises, si elle a connu un fléchissement très net pendant la crise, a repris dès l'automne 2009 pour atteindre un rythme de croissance de 3,6% (glissement annuel) à la fin 2010, ce mouvement s'accélégrant début 2011.
- Au total, l'impact négatif de la crise sur les crédits aux PME-PMI apparaît globalement modéré en France au vu des performances observées lors des épisodes précédents de ralentissement économique et de la situation chez nos voisins européens.

## Quelle est la portée exacte de ces indicateurs?

- Ces résultats marquent :
  - La réactivité et la qualité de la réaction des entreprises à un environnement adverse ; leurs choix de garder des bilans aussi sains que possible ;
  - La réussite des actions engagées par les pouvoirs publics ;
  - Santé financière ne signifie pas forcément santé économique :
    - La chute de l'investissement (-15% en 2009) a préservé la trésorerie mais risque de handicaper certaines entreprises dans la phase de sortie de crise ;
    - La compétitivité insuffisante de certaines entreprises est sans rapport direct avec leur financement : un défaut de financement ne l'explique pas directement, une amélioration du financement ne l'améliorerait pas à elle seule ;
    - L'équilibre du bilan peut avoir pour contrepartie une stratégie très (trop?) prudente.



## Des incertitudes fortes pour l'avenir

- Les incertitudes qui pourraient peser sur l'offre de financement paraissent préoccupantes :
  - Les segments amont du capital développement (tout particulièrement le capital risque) peinent à lever de nouveaux fonds et se reposent aujourd'hui principalement sur l'épargne des particuliers ou sur la place grandissante prise par des acteurs publics ;
  - Les assureurs semblent limiter leurs investissements en actions, en partie en anticipation d'une régulation qui rendra ce type d'investissement plus coûteux en fonds propres ;
  - Les banquiers risquent de suivre une voie identique pour faire évoluer leur activité de crédit aux entreprises.

## Par conséquent, la vigilance doit rester de mise

- Sans récuser la démarche nécessaire des autorités prudentielles, les membres de l'Observatoire marquent leur inquiétude face à une série de facteurs négatifs qui pourraient, s'il n'y est pas porté attention, nuire au financement des PME-PMI dans les prochaines années.
- Ils sont préoccupés de constater qu'au moment où de nombreux économistes insistent sur la nécessité pour les économies européennes de disposer de financements longs à risque, les principaux acteurs du financement pourraient adopter des attitudes plus restrictives.

## Des réflexions à affiner

- Mieux connaître l'évolution des petits crédits destinés aux TPE (crédits inférieurs à 25 000 euros) et la situation bilancielle des entreprises ayant un CA inférieur à 750 000 euros.
- Mieux cerner encore la réalité économique. La stratégie d'autonomie financière et le renforcement des structures bilancielle qui paraît avoir été celle des entreprises depuis 1997 s'est-elle payée :
  - d'une politique d'investissement timide?
  - voire d'un insuffisant travail de rapprochement des PME-PMI en vue de former des ETI plus solides et mieux armées pour l'export ?

## Des recommandations

- 1) **Adopter un tableau de bord, composé d'indicateurs simples et disponibles permettant aux décideurs d'être informé rapidement de l'évolution financière des PME-PMI.**
- 2) **Maintenir le dialogue avec la profession bancaire autour des évolutions des encours de crédit aux PME-PMI.**
- 3) **Mettre en place un suivi des encours de crédits destinés aux TPE.**
- 4) **Conduire des études plus ciblées sur les difficultés de financement des PME-PMI qu'elles peuvent rencontrer suite au lancement de produits et services innovants ou lors d'une expansion à l'exportation.**
- 5) **Reprendre et finaliser la démarche engagée dès 2004 sur la contribution des assureurs aux financements en fonds propres des entreprises.**
- 6) **Offrir un soutien public en fonds propres et quasi-fonds propres adapté aux TPE et petites PME.**
- 7) **Remodeler les incitations fiscales des particuliers pour obtenir un effort d'investissement plus sélectif et efficace dans le cadre des contraintes de finances publiques.**